

**CEREMONIE DE LANCEMENT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE TPCI 6,25%
2008-2011.**

**ALLOCATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES**

Abidjan, le 31 juillet 2008

Monsieur le Directeur National de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;

**Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Régional de l'Epargne Publique et du
Marché Financier ;**

**Monsieur le Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements
Financiers de Côte d'Ivoire**

**Mesdames et Messieurs les Représentants de la Communauté Financière
Internationale et des organismes de coopération ;**

**Mesdames et Messieurs les Responsables des organisations associatives et
professionnelles du secteur privé ;**

Mesdames et Messieurs les Responsables des secteurs bancaire et financier ;

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux, Sous-Directeurs
et Chefs de service ;**

Chers amis de la Presse ;

Honorables Invités ;

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'entrée, exprimer ma reconnaissance et mon infinie gratitude à tous ceux qui ont bien voulu répondre à notre invitation, à l'occasion du lancement officiel de l'emprunt obligataire TPCI 6,25% 2008-2011.

Il y a quelques jours, nous nous retrouvions dans cette même salle, dans le cadre de la cérémonie solennelle de remboursement de l'emprunt obligataire TPCI 6,5% 2005-2008, d'un montant de 97,2 milliards de F CFA.

Le nouvel emprunt, que nous lançons ce jour, s'inscrit dans la dynamique d'une mobilisation plus accrue de l'épargne nationale et sous régionale, pour le financement du budget de l'Etat.

A titre de rappel, de 1999 à fin juin 2008, les montants mobilisés à travers les emprunts obligataires et les bons du Trésor se chiffrent à 794,2 milliards de F.CFA. Pour l'année 2008, l'objectif visé est de 225 milliards de F CFA, soit environ 2,3% du PIB.

Le potentiel existe comme en témoigne la constante sollicitation du marché financier sous régional par les Etats et les institutions internationales.

C'est pourquoi, je perçois à travers votre présence, la consolidation du contrat de confiance qui lie l'Etat aux épargnants de la Côte d'Ivoire et des autres pays de la sous région, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Cette confiance honore l'Etat de Côte d'Ivoire, et le Trésor Public Ivoirien s'emploie à la mériter, en honorant en retour ses engagements.

Mesdames et Messieurs,

Pour maintenir la qualité de ce partenariat, et mieux, le renforcer dans la durée, le Gouvernement a fait de l'assainissement du cadre macroéconomique et de la gestion des finances publiques une priorité.

Les premiers résultats des réformes se sont traduits par la reprise de la coopération avec les principaux partenaires au développement, notamment le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale.

A titre d'illustration, la dernière mission d'évaluation du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit, effectuée en février 2008 par le FMI, a permis de noter avec satisfaction, les efforts faits dans la mise en œuvre de mesures structurelles et la gestion des finances publiques.

De fait, le principe de l'accès de la Côte d'Ivoire au point de décision de l'Initiative PPTTE en 2008, a été acquis à l'issue de cette revue. Avec ces avancées, les perspectives d'allègement de la dette et partant, de réduction significative de la pauvreté sont réelles.

En outre, le taux de croissance projeté pour l'année 2008 de 2,9%, est tiré essentiellement par la demande extérieure, et très faiblement par la consommation.

Aussi, l'investissement demeure-t-il encore faible avec un ratio de 9,5% du PIB en 2007, insuffisant pour favoriser la pleine exploitation des potentialités économiques et induire une croissance plus forte, créatrice d'emplois et de bien être social.

C'est pourquoi, nous devons tous, de façon solidaire, donner les moyens à l'Etat de Côte d'Ivoire de réussir la sortie de crise et notamment de respecter les échéances électorales du 30 novembre 2008.

Il s'agit d'apporter votre contribution au financement du programme de sortie de crise, et parallèlement, en assurer le succès et recréer les conditions appropriées de la relance économique.

Il s'agit également pour vous, à travers cette opportunité, de faire un placement rentable et sûr, dans la mesure où le dispositif de gestion de cette opération est transparent, fluide et surtout sécurisé.

En effet, la Côte d'Ivoire a démontré sa grande capacité d'adaptation face aux chocs extérieurs, de sorte à maintenir les équilibres macroéconomiques et garantir le respect de ses engagements vis-à-vis de ses partenaires.

Ce fût le cas durant les cinq années de crise, où malgré les contraintes diverses, l'Etat a régulièrement été présent sur les marchés monétaire et financier, et respecté les échéances de remboursement.

C'est encore le cas aujourd'hui, où, face aux crises énergétique et alimentaire, l'Etat a décidé de faire des ajustements sur ses dépenses de fonctionnement, pour compenser les pertes de ressources destinées à la subvention temporaire de certains produits ou secteurs.

Les ajustements opérés visent également à maintenir l'équilibre budgétaire et l'objectif d'un excédent primaire de base d'au moins 0,8% du PIB en fin de gestion.

Ce faisant, nous nous donnons les moyens d'honorer les échéances de dette, notamment la dette intérieure.

Mesdames et Messieurs,

Cet emprunt obligataire destiné au financement du programme de sortie de crise **doit permettre de mobiliser des ressources supplémentaires d'un montant indicatif de 60 milliards de F CFA.**

Les caractéristiques sont connues et les expériences passées nous ont largement situé sur votre capacité contributive et pour notre part, le respect de nos engagements qui fonde la crédibilité des titres d'Etat émis sur le marché.

Je voudrais donc solliciter, à nouveau, votre soutien et votre appui solidaire, en invitant les épargnants, nationaux ou extérieurs, qu'ils soient des institutionnels, des entreprises ou des personnes physiques, à participer massivement à cette opération.

C'est sur cet appel que je voudrais clore mon propos, convaincu de la bonne opportunité que l'Etat donne à chacun de :

- faire des placements sûrs et rentables ;
- faire une contribution solidaire au financement de la sortie de crise ;
- contribuer à la mise en place des conditions d'une relance économique post conflit soutenue et durable.

Sur ce, je déclare officiellement lancer l'emprunt obligataire TPCI 6,25% 2008-2011.

Merci de votre aimable attention.